



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25139

Nettoyant pour membrane TPO (standard) InnoviPrime

SECTION 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	Nettoyant pour membrane TPO (COV standard)
DÉNOMINATION COMMERCIALE	Seal Trust Splice Wash (nettoyant pour joints de membranes de toiture)
NUMÉRO DU PRODUIT	6100022
FAMILLE CHIMIQUE	Toluène
UTILISATION DU PRODUIT	Nettoyant pour membrane EPDM
FABRICANT/FOURNISSEUR	SealCorpUSA, inc. Adresse : 1175 E Diamond Ave Evansville, IN 47711 Téléphone : 812 868-0790 Urgence : 800 728-2482, n° d'identification PERS : 10267
SITE INTERNET	www.iko.com
TÉLÉPHONE D'URGENCE	Chemtrec : 1 800 424-9300 (informations 24 heures seulement)

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

MOT-INDICATEUR Danger

SYMBOLE(S)



CLASSIFICATION

Dangers physiques : Liquides inflammables, Catégorie 2
Dangers pour la santé : Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 2
Lésions oculaires graves ou irritation des yeux, Catégorie 2A
Toxicité pour la reproduction (foetus), Catégorie 2
Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique, Catégorie 3, irritation respiratoire
Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique, Catégorie 3, effets narcotiques
Toxicité pour certains organes cibles, exposition répétée, Catégorie 2
Risque d'aspiration, Catégorie 1
Risques pour l'environnement : Non classé
Risques définis par l'OSHA : Non classé
H225 Liquide et vapeurs hautement inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H335 Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H373 Peut entraîner des lésions organiques en cas d'exposition prolongée ou répétée.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

MENTIONS DE DANGER



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25139

Nettoyant pour membrane TPO (standard) InnoviPrime

MISES EN GARDE

Prévention

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P261 Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P233 Garder le récipient bien fermé.
P240 Mettre le récipient et l'équipement récepteur à la terre ou à la masse.
P241 Utiliser un équipement électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.
P242 N'utiliser que des outils non étincelants.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.
P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants, un vêtement de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

Réponse

NFPA

Aucune information disponible.
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.
P303 + P361 + P353 En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P308 + P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
P308 + P313 En cas d'exposition ou de préoccupation : consulter un médecin.
P305 + P351 + P338 En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P370 + P378 En cas d'incendie : utiliser des extincteurs NFPA de classe B. Si de l'eau est utilisée, utiliser des buses à brouillard.
Entreposage
P235 À conserver dans un endroit frais
P403 + P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le récipient bien fermé.
Élimination
P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationale.

HMIS

Aucune information disponible.

SECTION 3 – COMPOSITION CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LES COMPOSANTS

DESCRIPTION CHIMIQUE : Solvant(s)

COMPOSANTS : Les composants restants ne sont pas dangereux ou sont présents en quantités inférieures aux limites à déclarer. L'identité chimique spécifique ou le pourcentage exact (concentration) de la composition n'ont pas été divulgués, car ils constituent un secret commercial conformément au paragraphe (I) de la norme 1910.1200. Par conséquent, conformément à l'annexe D de la norme 1910.1200, le produit contient :



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25139

Nettoyant pour membrane TPO (standard) InnoviPrime

APPELLATION CHIMIQUE	% (p/p)	NUMÉRO CAS
Toluène	100	108-88-3

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

INHALATION	Transporter la victime à l'air frais si elle est inconsciente. Si elle ne respire plus, commencer la RCP. Appeler immédiatement un médecin.
INGESTION	Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.
CONTACT AVEC LA PEAU	Laver avec un nettoyant pour les mains, puis avec de l'eau et du savon.
CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer à l'eau pendant 15 minutes.
SYMPTÔMES AIGUS ET CHRONIQUES	Aucune information disponible.
SOINS MÉDICAUX	Aucune information disponible.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

MOYENS D'EXTINCTION	Aucune information disponible.
LUTTE CONTRE L'INCENDIE	La pulvérisation d'eau peut être inefficace, mais peut être utilisée pour refroidir les conteneurs fermés. Si de l'eau est utilisée, utiliser des buses à brouillard. Extincteurs NFPA de classe B (CO ₂ , mousse, poudre chimique) et appareils respiratoires autonomes.
INFLAMMABILITÉ	Aucune autre information disponible.
PROPRIÉTÉS :	
POINT D'ÉCLAIR	39,2 °F (4,0 °C)
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR	(Limite inférieure) : 1,1 % est. (Limite supérieure) : 7,1 % est.
TEMPÉRATURE D'AUTO- INFLAMMATION	Non déterminée
ÉPI SPÉCIAL POUR LES POMPIERS	MPT du NIOSH : 100 ppm Protection respiratoire : Ventiler pour maintenir les vapeurs en dessous des valeurs limites d'exposition. Respirateurs approuvés par le NIOSH pour les zones où les vapeurs sont concentrées. Yeux : Lunettes de protection contre les projections pour les produits liquides. Gants : Doivent être imperméables aux solvants.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25139

Nettoyant pour membrane TPO (standard) InnoviPrime

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, MESURES DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Aucune information disponible

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Aucune information disponible

GESTION DES DÉVERSEMENTS

Déversement sur terre : Éliminer toutes les sources d'inflammation, ventiler la zone et éliminer le produit à l'aide d'absorbants ou d'outils anti-étincelles.
Déversement dans l'eau : Utiliser des barrages absorbants pour endiguer la zone et minimiser la zone de contamination.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURE DE MANIPULATION

Aucune information disponible

PRÉCAUTIONS POUR L'ENTREPOSAGE

Température d'entreposage : Température ambiante
Pression d'entreposage : Pression atmosphérique

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Limites d'exposition professionnelle :

Toluène (CAS 108-88-3)	MPT de l'ACGIH	10 ppm
Toluène (CAS 108-88-3)	LECT du NIOSH	150 ppm, 560 mg/m ³
	MPT	100 ppm, 375 mg/m ³

Contrôles techniques :

Aspiration locale : préférable
Aspiration mécanique : acceptable uniquement avec des appareils homologués de classe 1, groupe D

Directives d'exposition pour le toluène (CAS 108-88-3)

OELS de Californie (É.-U.) : Désignation cutanée; peut être absorbé par la peau.
Haz Subs du Minnesota (É.-U.) : Désignation cutanée applicable.
Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH (É.-U.) : Désignation cutanée; peut être absorbé par la peau.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE (ÉTAT PHYSIQUE, COULEUR, etc.)

Liquide incolore

ODEUR

Hydrocarbures aromatiques

SEUIL OLFACTIF

Inconnu



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25139

Nettoyant pour membrane TPO (standard) InnoviPrime

pH	Non disponible
POINT DE FUSION/POINT DE CONGÉLATION	Non déterminé
POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION	231,08 °F (110,6 °C) est.
POINT D'ÉCLAIR	39,2 °F (4,0 °C)
TAUX D'ÉVAPORATION	Non disponible
INFLAMMABILITÉ	Aucune information disponible
LIMITES SUPÉRIEURES ET INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ ET D'EXPLOSIVITÉ	(Limite inférieure) : 1,1 % est. (Limite supérieure) : 7,1 % est.
PRESSION DE VAPEUR	21
DENSITÉ (LB)	7,258
DENSITÉ RELATIVE	Aucune information disponible
DENSITÉ DE VAPEUR	>1 (Air=1)
POIDS MOLÉCULAIRE	Aucune information disponible
SOLUBILITÉ(S)	Aucune information disponible
COEFFICIENT DE PARTITION : N-OCTANOL/EAU	Aucune information disponible
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Non déterminée
DENSITÉ SPÉCIFIQUE	0,871
VISCOSITÉ	Aucune information disponible

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

GÉNÉRALITÉS :	Ce produit est stable et ne provoque pas de polymérisation dangereuse.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES ET CONDITIONS À ÉVITER :	Éviter les agents oxydants puissants. Éviter toute source d'inflammation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager sur une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :	Aucun

Nettoyant pour membrane TPO (standard) InnoviPrime

SECTION 11 – RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ

Non identifié comme cancérigène par le NTP, le CIRC ou l'OSHA

Effets sur la santé :

Voies d'exposition probables : absorption cutanée, inhalation

Effets chroniques immédiats et différés résultant d'une exposition à court et à long terme :

Peau : peau sèche, dermatite, dégraissage de la peau avec gerçures et crevasses.

Inhalation : ivresse, suivie de maux de tête et de nausées. Vertiges, convulsions et perte de conscience dans les cas graves. L'anorexie et la nervosité peuvent persister pendant plusieurs mois après une surexposition aiguë.

(Estimation de la toxicité aiguë) : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité aquatique ou terrestre : Non dangereux pour l'environnement.

Persistance et dégradabilité : Aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation : Coefficient de partage n-octanol/eau de 2,73 (LogP)

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Ce produit est considéré comme un déchet dangereux à des fins d'élimination. Voir 40 cfr, partie 261.7 pour plus d'informations concernant l'élimination des conteneurs vides. Les déchets dangereux ne peuvent pas être mis en décharge! Se reporter à 40 cfr, partie 261, sous partie c, pour les définitions des déchets dangereux. Code des déchets dangereux : d001 (déchets de matières inflammables avec un point d'éclair < 140 °F).

SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT**Département américain des transports (DOT)**

Description de l'expédition :	UN1133, Adhésifs, 3, PGII
Marquage des colis non en vrac :	Adhésifs, UN1133
Étiquetage des colis non en vrac :	Liquide inflammable
Références d'emballage :	49 CFR 172.101, adhésifs contenant un liquide inflammable
Exceptions :	173.150, Produit de consommation Étiquette LQ, aucun autre marquage requis
Dispositions spéciales :	149, Quantité limitée, sauf pour AIR
Guide d'intervention d'urgence :	128
ÉTIQUETTE DE QUANTITÉ LIMITÉE	
(Taille réelle de 100 mm x 100 mm)	

**Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG)**

Description de l'expédition :	UN1133, Adhésifs, 3, PGII
-------------------------------	---------------------------



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25139

Nettoyant pour membrane TPO (standard) InnoviPrime

Marquage des colis non en vrac :	Adhésifs, UN1133
Étiquettes :	Liquide inflammable
Emballage non en vrac :	RÈGLES MODÈLES DE L'ONU P001, AUSSI : 49 CFR 172.101 Adhésifs contenant un liquide inflammable
Exceptions :	RÈGLES MODÈLES DE L'ONU PP1, AUSSI : 173.150, Produit de consommation Étiquette LQ, aucun autre marquage requis
EMS:	
Polluant marin :	Oui*
*Remarque : pour les emballages non en vrac, les polluants marins ne sont pas réglementés dans les conteneurs de moins de 119 gallons.	

Organisation de l'aviation civile internationale/Association internationale du transport aérien (OACI/ITA)

Numéro ONU :	UN1133
Nom d'expédition approprié :	Adhésifs
Classe ou division de danger :	3
Risque subsidiaire :	
Groupe d'emballage :	II
Marquage des emballages non en vrac :	Adhésifs, UN1133
Étiquettes :	Liquide inflammable
Exceptions :	Numéro ONU 8000, Produit de consommation Quantité limitée pour l'étiquette aérienne
Code ERG :	128

SECTION 15 – RÉGLEMENTATIONS

STATUT OSHA : DANGEREUX

LISTE DES SUBSTANCES DANGEREUSES DE LA LOI CERCLA : inscrite

SARA TITRE III :

SECTION 302 : SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES : AUCUNE

SECTION 311/312 : 311-OUI 312-OUI

SECTION 313 : Contient 100 % de toluène, un produit chimique soumis à déclaration en vertu de la section 313

STATUT RCRA : S'IL EST JETÉ SOUS SA FORME D'ACHAT, CE PRODUIT EST UN DÉCHET DANGEREUX AU SENS DE LA LOI RCRA. IL INCOMBE À L'UTILISATEUR DU PRODUIT DE DÉTERMINER, AU MOMENT DE LA MISE AU REBUT, SI UN MATÉRIAU CONTENANT LE PRODUIT OU DES RÉSIDUS DU PRODUIT RESTE CLASSÉ COMME DÉCHET DANGEREUX CONFORMÉMENT À LA NORME 40 CFR 261, SOUS-PARTIE C. LES RÉGLEMENTATIONS NATIONALES OU LOCALES PEUVENT ÉGALEMENT S'APPLIQUER SI ELLES DIFFÈRENT DE LA RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE.

AVERTISSEMENT : Ce produit contient des substances chimiques reconnues par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, des malformations congénitales ou d'autres troubles de la reproduction. Pour plus d'informations, consulter le site : www.P65warnings.ca.gov.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25139

Nettoyant pour membrane TPO (standard) InnoviPrime

<u>Pays ou région</u>	<u>Nom de l'inventaire</u>	<u>En inventaire</u> (Oui/Non)*
États-Unis et Porto Rico	Inventaire de la TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui
Canada	Liste intérieure (LI)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des substances chimiques existantes (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire néo-zélandais	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques (PICCS)	Oui
Taïwan	Inventaire taïwanais (TCSI)	Oui

*« Oui » indique que tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences d'inventaire administrées par les pays concernés. « Non » indique qu'un ou plusieurs composants du produit ne figurent pas ou sont exemptés de l'inventaire administré par les pays concernés.

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

DATE DE RÉVISION DE LA FDS 13 août 2025

REMPLACE LA FICHE
SIGNALÉTIQUE/FDS DU

PRÉPARÉE PAR Département de recherche

INFORMATIONS GÉNÉRALES 1 888 766-2468

SITE INTERNET www.iko.com

AUTRES INFORMATIONS
ET DIVULGATIONS Lire cette fiche de données de sécurité avant de manipuler ou d'éliminer ce produit.

Ces informations relatives à la sécurité du produit sont fournies afin d'aider nos clients en matière de santé, de sécurité ou d'environnement. Nous avons pris toutes les mesures raisonnables pour nous assurer que les méthodes d'essai et les sources de ces données sont correctes et fiables, mais nous ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude. Étant donné que les conditions ou les méthodes de manipulation et d'utilisation de ce produit échappent à notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité pour les dommages résultant de la manipulation, de l'entreposage, de l'utilisation ou de l'élimination du produit ou qui sont liés à ceux-ci.